

Saint-Alban Leysse, le 26/03/2025

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE PROCÈS-VERBAL

25 mars 2025

**Amicale du personnel de  
l'État-Major du SDIS73**

Affaire suivie par : Nicolas et Cécile

### AG EXTRAORDINAIRE

#### AMICALISTES PRESENTS

Le nombre d'amicalistes présents est de 46 et le nombre d'amicalistes représentés est de 83, soit un total de 129 participants (*cf. liste d'émargement jointe en annexe n°1*).

Le nombre d'adhérents, à jour de leur cotisation 2025 le jour de l'Assemblée Générale, est de 259.

Conformément aux statuts de l'association, lors d'une assemblée générale extraordinaire, les décisions sont prises à la majorité des membres, à savoir 130 membres.

Le quorum n'est donc pas atteint. L'Assemblée extraordinaire est close.





## AG ORDINAIRE

### AMICALISTES PRESENTS

Le nombre d'amicalistes présents est de 46 et le nombre d'amicalistes représentés est de 83, soit un total de 129 participants (*cf. liste d'émarginement jointe en annexe n°1*).

Le nombre d'adhérents, à jour de leur cotisation 2025 le jour de l'Assemblée Générale, est de 259.

Conformément aux statuts de l'association, lors d'une assemblée générale ordinaire, les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés, à savoir 65 membres.

Nicolas ouvre l'Assemblée Générale en remerciant l'ensemble des participants de leur présence.

L'ordre du jour de cette AG 2025 est composé de l'approbation du PV2024, des bilans moraux et financiers de l'année 2024, des projets de tarifs et d'activités pour les années 2025 et 2026, et des questions diverses. Il y a également les projets de modifications des statuts et du règlement intérieur.

### 1. APPROBATION DU PV DE L'AG 2024

Sans question ni remarque sur le PV de l'AG du 25 mars 2024, diffusé avec la convocation, Nicolas met au vote le PV de l'année dernière :

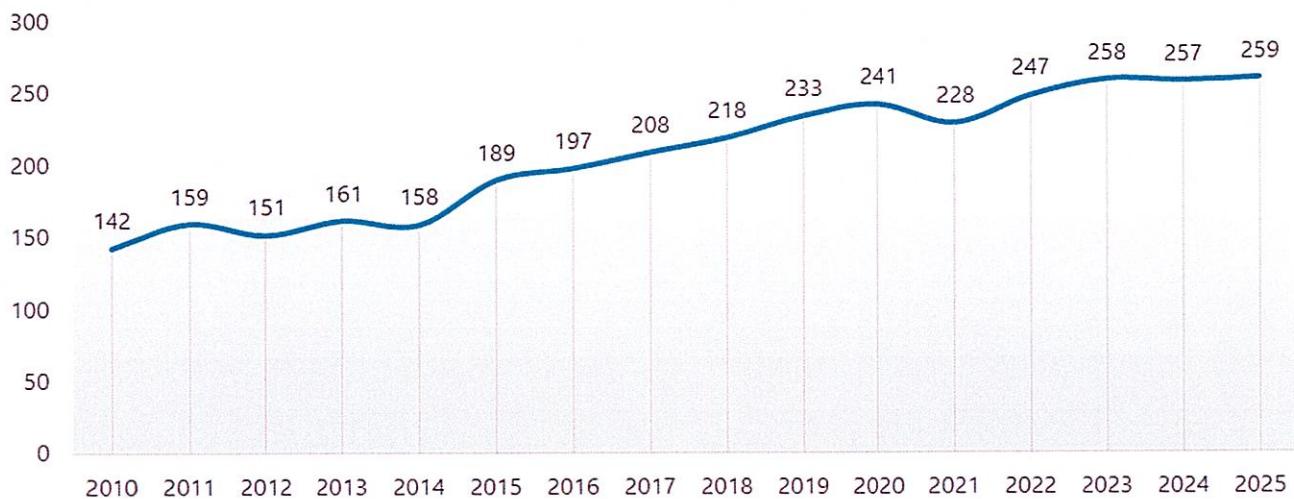
POUR : 129 amicalistes présents ou représentés  
CONTRE : 0 amicalistes présents ou représentés  
ABSTENTION : 0 amicalistes présents ou représentés

➔ Le PV de l'AG du 25 mars 2024 est approuvé à l'unanimité.



## 2. BILAN MORAL 2024

Nicolas rappelle qu'en 2024, l'Amicale a compté 257 amicalistes. La tendance depuis quelques années est toujours à la hausse (259 amicalistes en 2025), et la réorganisation liée au projet d'établissement du SDIS73 a pour effet d'augmenter encore notre effectif, ce qui a un impact sur notre budget.



En 2024, l'Amicale a connu un fonctionnement normal, avec notamment l'organisation des traditionnels rendez-vous de fin d'année, la sainte-barbe et le noël des enfants.

La Sainte-Barbe a réuni un nombre record de participants, avec 123 personnes inscrites (hors CTA). Les retours exprimés par les participants ont tous été très positifs sur ce fonctionnement à l'Escoubille.

Le Noël des enfants, organisés en salles Iseran et Galibier, a également réuni un nombre record d'amicalistes, avec 95 inscrits au cinéma et 123 personnes présentes pour le goûter, ce qui est également un record.

Nicolas rappelle que l'Amicale a pris en charge 100% des adhésions à l'UDSP73 et au réseau fédéral, ce qui doit aussi être mis en avant.

Des aides à deux amicalistes, dont une exceptionnelle de 1000€, ont été distribuées en 2024, pour un total de 1100€.

Il ne faut jamais oublier que les amicales sont en premier lieu présentes pour cela et la cotisation aux autres associations permet de bénéficier de davantage de soutien.

Les bons cadeaux ont encore été nombreux : 7 départs en retraite / 3 départs du SDIS / 1 naissance / 2 mariages-PACS pour un montant de 1980€.

Sur la billetterie, on constate une évolution avec la mise en service du CNAS par le SDIS en 2024, notamment sur la vente des tickets cinéma :

- Cinéma : 645 places vendues (1200 de moins qu'en 2024)
- Hand : 139 places vendues
- Walibi : 91 billets vendus
- Ski de fond : 44 forfaits vendus
- Piscine : 62 contremarques vendues



## Amicale du personnel de l'Etat-Major du SDIS73

Page 4/10

L'Amicale a également organisé deux sorties ou soirées, l'une au petit train de la Mure avec 39 inscrits et l'autre au Cabaret Paradice, avec 34 inscrits.

En 2024, certaines activités ou propositions ont été renouvelées :

- Les partenariats avec Savatou, l'Espace Malraux et les clubs de basket et Hand.
- Les linéaires Maëva avec une offre à 179€ la semaine de camping.
- La livraison de légumes (locaux et en agriculture raisonnée) par Potager City directement sur le site Etat-Major qui intéresse une dizaine d'amicalistes.
- La commande groupée de chocolats, bières, ... notamment pour les fêtes de fin d'année.

En 2024, il y a eu certaines nouveautés :

- Un partenariat avec le club de hockey de Chambéry.
- La participation à la manifestation "Octobre rose" proposée par l'UDSP73, ce qui a permis de reverser 500€ à l'UDSP (soit environ 350€ pour l'association 4S et un total avec toutes les amicales de 3500€).

**Sans question ni remarque complémentaire, Nicolas soumet au vote d'approbation le bilan moral :**

POUR : 129 amicalistes présents ou représentés  
CONTRE : 0 amicalistes présents ou représentés  
ABSTENTION : 0 amicalistes présents ou représentés

➔ Le bilan moral 2024 est approuvé à l'unanimité.



### 3. BILAN FINANCIER 2024

#### ■ Etat des recettes et dépenses réalisées par l'Amicale entre le 1er janvier 2024 et le 31 décembre 2024.

Pour 2024, le bilan des dépenses et des recettes est en déficit avec une perte de **5033,20€**.

C'est la troisième année consécutive que le bilan recettes/dépenses est en déficit, et qui augmente chaque fois un peu plus. Pour rappel, en 2023, le bilan était déficitaire de **1295,70€**.

COTISATIONS, SUBVENTION & AUTRES REVENUS	25 995,62 €	-	€	25 995,62 €	28 299,12 €	-	
FONCTIONNEMENT	2 162,27 €	-	488,71 €	1 673,56 €	1308,48 €	+	
COTISATION UDSP	-	€	-	7 863,48 €	7 863,48 €	-7909,44 €	+
CADEAUX, NAISSANCES & DÉPARTS	-	€	-	1 772,00 €	1 772,00 €	-3520,00 €	+
ABONNEMENTS	1 828,00 €	-	2 343,58 €	-	515,58 €	-626,33 €	+
DÉTENTE, RELAXATION, PATINOIRES & PISCINES	3 390,00 €	-	5 458,50 €	-	2 068,50 €	-1555,70 €	-
SPORTS	2 700,00 €	-	3 863,50 €	-	1 163,50 €	-1310,50 €	+
CINÉMAS	3 607,00 €	-	6 454,00 €	-	2 847,00 €	-3 463,00 €	+
PARCS D'ATTRACTION	1 982,50 €	-	3 189,50 €	-	1 207,00 €	-1 096,00 €	-
TUNNEL DU FRÉJUS	900,00 €	-	971,80 €	-	71,80 €	37,40 €	-
SAVATOU	843,00 €	-	1 586,00 €	-	743,00 €	-694,00 €	-
SKI	4 939,00 €	-	6 998,50 €	-	2 059,50 €	-2 189,00 €	+
SPECTACLES	4 486,00 €	-	6 397,00 €	-	1 911,00 €	-1 477,00 €	-
CHAMPAGNE, BIÈRES ET CHOCOLATS	3 302,04 €	-	3 384,77 €	-	82,73 €	-38,20 €	-
SAINTE-BARBE	1 330,00 €	-	6 125,00 €	-	4 795,00 €	-4 515,00 €	-
NOËL	310,00 €	-	1 621,91 €	-	1 311,91 €	-1 284,64 €	-
SOLIDARITÉ	600,00 €	-	1 700,00 €	-	1 100,00 €	-500,00 €	-
SOIRÉES, SORTIES, VOYAGES	4 515,00 €	-	7 705,38 €	-	3 190,38 €	-756,89 €	-
<b>TOTAL</b>	<b>62 890,43 €</b>	<b>-67 923,63 €</b>	<b>-5 033,20 €</b>			<b>-1295,70 €</b>	<b>-</b>



## Amicale du personnel de l'État-Major du SDIS73

Page 6/10

Dans le détail, le bilan par type d'activités est le suivant :



Les principales sources de recettes, avec la subvention du SDIS73 et les cotisations des amicalistes, sont en baisse pour un montant de près de **26 000 €**.

Les principales dépenses concernent la cotisation à l'UDSP (**7 800 €**), les soirées et sorties (**7 700 €**), la sainte-barbe (**6 125 €**), les forfaits de ski de fond (**7 000 €**) et les chèques-cadeaux (**1 800 €**).

Le déficit s'explique, entre autres, par un nombre record participants à la Sainte-Barbe, combinée à l'augmentation du coût de la prestation (+1€/personne), des coûts des sorties et soirées importants, avec une participation importante de l'Amicale...

Guillaume s'interroge sur la baisse des revenus. Nicolas répond que, si la subvention est restée stable, les revenus liés aux intérêts sont en baisse (après une année record en 2023). La baisse des revenus liés aux machines à café continue également sa baisse. Pour rappel, chaque boisson chaude prise aux machines rapporte 8 centimes à l'Amicale.

### ■ Soldes des différents comptes au 31/12/2024

- Compte-courant : 172,19 €
- Livret A : 61 445,36 €
- ➔ **TOTAL : 61 617,55 €**

Rappel du solde des comptes au 31/12/2023 : 67 359,24 €

Le "matelas" reste confortable, mais il est important de maintenir un niveau minimal pour les coups durs éventuels. Il permet aussi d'envisager le maintien d'une participation importante pour des activités.



#### ■ Bilan du commissaire aux comptes

Le Commissaire aux Comptes, Alain LHUILLIER, a transmis son rapport sur l'analyse des comptes entre le 1<sup>er</sup> janvier 2024 et le 31 décembre 2024. Il rappelle que le contrôle du Commissaire aux Comptes porte uniquement sur les mouvements et soldes de l'exercice 2024 et apparaissent sur les relevés des comptes bancaires mis à disposition. Il n'assure pas le contrôle relatif à la conformité des actions de l'Amicale sur décisions de l'AG et/ou du bureau.

Il indique que (*cf bilan complet en annexe*) :

- Tous les mouvements (152 en débit et 523 en crédit) ont pu être contrôlés au regard des factures et titres de crédit fournis et que les pièces justificatives sont présentes pour cet exercice.
- Les comptes sont faciles à contrôler de par l'excellent investissement de l'Amicale.
- Les entrées-sorties des stocks liés à une activité permettent de connaître l'état de l'équilibre entre les achats initiaux et les rétrocessions aux amicalistes.

Parmi les points de vigilance, il fait remarquer que :

- Depuis maintenant plusieurs années les entrées et sorties liées aux activités sont saisies par thèmes sur papier. Il serait peut-être plus aisés d'assurer un suivi des mouvements y compris pour les cotisations sur un outil plus moderne et ce pour chaque cotisant tout en permettant d'assurer un suivi des entrées et sorties des consommables.

➔ **Nicolas annonce qu'un test est en cours pour moderniser le fonctionnement.**

- Il est constaté que le paiement en espèces perdure.

➔ **Un rappel sera fait aux amicalistes. Le mode de paiement en espèces ne sera plus accepté.**

- La subvention de l'Amicale sur la vente d'alcool et autres produits ne fait pas partie des prérogatives et pourrait au contraire augmenter les recettes de l'Amicale.

➔ **Nicolas rappelle qu'il n'y a pas de participation, simplement l'application du tarif négocié. Pour autant, à des fins de facilité de gestion, il arrive que les prix proposés soient arrondis, ce qui peut engranger quelques frais à l'Amicale (par exemple, la revente de bière en 2024 a coûté environ 40€).**

**CONCLUSIONS :** Faire vivre et animer une amicale demande un investissement important des membres du bureau et des volontaires associés afin d'offrir à ses membres un cadre de convivialité, d'activités diverses et surtout pour améliorer la cohésion entre les différents adhérents. Tous les acteurs méritent, à ce titre, un remerciement pour leur dévouement et un coup de chapeau pour la tenue des comptes qui facilite la tâche du Commissaire au Compte par sa rigueur.

**Sans question ni remarque complémentaire, Nicolas soumet au vote d'approbation le bilan financier 2024 :**

POUR : 129 amicalistes présents ou représentés.

CONTRE : 0 amicalistes présents ou représentés.

ABSTENTION : 0 amicalistes présents ou représentés.

➔ **Les comptes 2024 sont approuvés à l'unanimité.**



## 4. COTISATIONS 2026

Au vu de la situation des comptes, les membres du CA se sont interrogés sur la possibilité d'augmenter la cotisation pour l'année 2026. Nicolas rappelle qu'elle est à 20€ pour les actifs depuis 2009. Une augmentation de 5€ pour tous permettrait une recette d'environ 1200€.

Il est proposé également envisager de faire des économies pour éviter les déficits. Des actions en ce sens ont déjà été engagées, avec une participation moindre de l'Amicale sur la billetterie Musilac ou Walibi par exemple.

Gaëlle demande, si au-delà des économies, il est prévu de trouver d'autres sources de revenus, comme l'organisation d'une tombola ou autres...

Nicolas répond que ce type de manifestations repose souvent sur les mêmes personnes et qu'il est compliqué de trouver des lots. La dernière manifestation organisée par l'Amicale en ce sens, une soirée dansante, n'avait pas permis de gagner beaucoup d'argent [Après vérification des comptes, cette soirée avait même coûté de l'argent à l'Amicale].

Pour autant cette piste n'est pas exclue, et une demande d'augmentation de la subvention auprès du SDIS sera faite auprès du Président du Conseil d'Administration.

Patrick et Cécile ajoutent qu'il est important de ne pas pénaliser les amicalistes quant à leur pouvoir d'achat, et les mesures qui visent aux économies vont forcément impacter les agents, tout en préservant les activités qui créent du lien.

Après discussions, Nicolas soumet au vote le maintien du montant de la cotisation à 20€ et des économies sur les dépenses de l'Amicale.

POUR : 129 amicalistes présents ou représentés.

CONTRE : 0 amicalistes présents ou représentés.

ABSTENTION : 0 amicalistes présents ou représentés.

→ Les montants des cotisations 2026 restent inchangés.

## 5. MODIFICATIONS DES STATUTS ET DU REGLEMENT INTERIEUR

Il est proposé à l'Assemblée Générale de modifier les documents structurants de l'Amicale afin d'intégrer des précisions sur l'organisation des élections des membres du CA, le fonctionnement du CA en cas de départs de membres. Ces points n'étaient pas présents dans les documents actuels. Les modifications portent également sur des ajustements liés à la réorganisation du SDIS et la remise à niveau des numéros des articles.

### ■ Statuts

- Intégration de précisions sur l'organisation des élections des membres du CA, le fonctionnement du CA en cas de départs de membres :
  - modification de l'article 10 sur les élections
  - création de l'article 11 sur la vacance de postes
- Création des postes d'adjoints pour le bureau
- Ajustements des numéros des articles, créations des postes d'adjoints pour les membres du bureau et corrections mineures (compagnies au lieu de BO, PATS au lieu de PAT...)



**Sans question ni remarque complémentaire, Nicolas soumet au vote les modifications des statuts :**

POUR : 129 amicalistes présents ou représentés.  
CONTRE : 0 amicalistes présents ou représentés.  
ABSTENTION : 0 amicalistes présents ou représentés.

➔ Les modifications des statuts sont approuvées à l'unanimité.

#### ■ Règlement Intérieur

- Suppression de l'article 4 inutile
- Création de l'article 4 relatif aux modalités d'organisation des élections des membres du Conseil d'Administration

**Sans question ni remarque complémentaire, Nicolas soumet au vote la modification du RI :**

POUR : 129 amicalistes présents ou représentés.  
CONTRE : 0 amicalistes présents ou représentés.  
ABSTENTION : 0 amicalistes présents ou représentés.

➔ Les modifications du règlement intérieur sont approuvées à l'unanimité.

## 6. PROJETS ET TARIFS 2024-2025

#### ■ Tarifs 2025-2026

- Il est proposé de faire évoluer les montants des participations aux activités proposées (piscines, cinémas...), avec une prise en charge allant de 20 à 30% (au lieu des 30% systématiques auparavant).  
➔ Les amicalistes présents ou représentés valident ce principe.

#### ■ Activités 2025-2026

- Il est proposé de renouveler les adhésions aux associations ou structures ci-dessous pour permettre aux amicalistes de bénéficier de tarifs avantageux :
  - Savatou (environ 300€ par an)
  - Malraux (100€ en 2024)
  - Le club de hand de Chambéry (entre 0 et 45€ selon les années).  
➔ Les amicalistes présents ou représentés valident ces renouvellements.

#### ■ Sorties

- Des soirées sont à l'étude au niveau du CA, même comme décidé précédemment, des économies seront à réalisées sur ce poste. Ce type de manifestations doit pour autant rester dans l'ADN de l'Amicale, pour favoriser la cohésion et non pas ne proposer que des activités individuelles...

#### ■ Sainte-Barbe 2025 et Noël 2025

- Sous réserve de disponibilité des salles et de l'agenda de la direction, la Ste Barbe pourrait le vendredi 12 décembre 2025 à l'Escoubille ou ailleurs. Malgré les retours positifs, une évolution pourra être envisagée selon les coûts proposés.



- Le Noël des enfants sera probablement fixé le dimanche 14 décembre 2025 selon les possibilités d'accueil du cinéma Challenger.

#### ■ Site de gestion YAPLA

- Depuis quelques mois, les membres du CA testent une plateforme de gestion YAPLA, mise à disposition gratuitement par notre banque, le Crédit Agricole. Sur le modèle d'autres systèmes, comme HelloAsso par exemple, elle permettrait de faciliter la gestion des membres, les adhésions, les ventes de produits... D'ailleurs, par erreur, des mails pour le renouvellement d'adhésions 2025 ont été envoyés aux amicalistes. Ceux qui ont testé ont trouvé une facilité. Pour autant la gestion pour les administrateurs demande encore à être validés.  
Ce site permet également la création d'un site Internet, qui pourrait être utile pour la communication avec les amicalistes. A ce propos, Nicolas rappelle qu'il y a beaucoup de choses mis sur Jalios.  
Guillaume se propose pour regarder la création d'un site propre à l'Amicale.

## 7. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

#### ■ Assemblée générale de l'UDSP73

L'assemblée générale de l'UDSP73 se déroulera le vendredi 13 juin 2025 à Aiguebelle. Il est important que les amicalistes soient présents et s'investissent aussi dans cette association.  
Les élections des membres du CA se dérouleront du 1<sup>er</sup> au 24 avril 2025 ; L'UDSP communiquera sur les modalités de vote.

Sans autre question, Nicolas clôture l'Assemblée Générale Ordinaire.

St-Alban-Leysse, le 26/03/2025

Le Président de l'Amicale

Nicolas THOMAS

La Secrétaire de l'Amicale

Cécile PEYRESSATRE